PROJET PEDAGOGIQUE
ESPACE JEUNES
2025 – 2026

I. PRESENTATION
1. Présentation de la structure
2. Ses intentions éducatives
3. L'équipe
4. Le public
5. Les locaux

II. L'ORGANISATION
1. Les horaires
2. Modalités et conditions d'inscriptions
3. Les règles de vie à l'espace jeunesse
4. Les activités et sorties

III. LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES ET LES MOYENS

IV. LES EVALUATIONS

PRESENTATION

1. Présentation de la structure

L'espace jeune destiné aux ados et pré-ados âgés de 10 à 18 ans, est situé au 4, rue des Lilas. Il a été créé en 2005. Jusqu'en 2012, l'animation jeunesse dépendait d'une association, « l'adosciation ». L'association dissoute, la volonté de la commune a été de créer un espace jeunes.

A partir de mai 2015, le local a été ouvert les mercredis, et le vendredi sur demande des jeunes. Depuis 2019, les jeunes y ont accès uniquement les mercredis et les vacances scolaires.

Ces nouveaux locaux en 2015 ont donné la possibilité à chaque tranche d'âge d'investir les lieux, les 10-11 ans étant de plus en plus nombreux. Depuis 2014, les habitués âgés de 14 ans et + sont présents pendant les périodes de vacances. (Essentiellement des « anciens », qui avaient l'habitude de fréquenter la structure).

L'idée de passerelle est importante : chaque été depuis 2013, le service enfance jeunesse organise un camp passerelle itinérant, avec les plus jeunes de l'ALSH ados et les plus âgés de l'ALSH enfants.

Un conseil municipal enfants a été créé en 2011 pour donner un avis sur leurs besoins dans la commune, avec trois commissions : environnement, sport et loisirs, solidarité. Aujourd'hui, ce conseil municipal existe toujours, mais autour d'un public jeune et une commission regroupant 12 élus âgés de 9 à 12 ans.

2. Ses intentions éducatives

Le projet pédagogique découle du projet éducatif défini par l'organisateur, en ce qui nous concerne la mairie de Montreuil-Le-Gast fixe les objectifs à atteindre.
Il regroupe ainsi ces objectifs et l'ensemble des moyens à mettre en œuvre pour les réaliser ; il sera donc notre fil conducteur des activités.

- Développer l'expression de chacun et son épanouissement
- Accompagner les initiatives et développer les projets
- Favoriser les responsabilités et l'implication

Activités Proposées

1. Ateliers Créatifs
   - Arts plastiques : Peinture, sculpture, ateliers de collage…
   - Musique : Cours de musique, création de chansons.
2. Projets Collectifs
   - Organisation d'événements : Concerts, expositions, ou festivals de jeunes talents.
   - Actions citoyennes : Projets de nettoyage de quartiers, sensibilisation aux enjeux écologiques.
3. Formations et Ateliers
   - Ateliers de développement personnel : Gestion du stress, communication non-violente.
   - Compétences pratiques : Cuisine, informatique, DIY (Do It Yourself).
4. Sorties et Échanges
   - Visites culturelles : Musées, théâtres, festivals.
   - Échanges avec d'autres espaces jeunes : Partage d'expériences, jeux, et activités communes.

Méthodes Pédagogiques

- Apprentissage par l'expérience : Encourager les jeunes à apprendre en faisant.
- Travail en groupe : Promouvoir la collaboration et l'entraide.
- Écoute active et participation : Impliquer les jeunes dans la prise de décision concernant les activités.

3. L'équipe

La responsable/animatrice jeunesse est titulaire d'un diplôme d'encadrement. Durant les fortes influences, un animateur/animatrice est susceptible d'être recruté en fonction du nombre d'inscrit, notamment sur les temps de vacances.

4. Le public

L'espace jeunes accueil des pré-adolescents et adolescents âgées de 10 à 18 ans.

Des groupes se forment notamment en fonction de la différence d'âges, et de leur centre d'intérêts.

Le groupe des 10-13 ans sortent de l'ALSH Arc En Ciel, les codes inscrits dans l'esprit des enfants sont différents du milieu adolescents, leurs intérêts et leurs choix d'activités sont ciblés sur des jeux manuels, de sociétés, le billard et baby-foot. Ce changement d'environnement où l'enfant doit être plus autonome peut être perturbant pour un enfant de 10 ans. C'est pourquoi « projet passerelle » se traduisant par des activités ponctuelles les mercredis et durant certains après-midis pendant les vacances sont instaurés sur l'année en partenariat avec l'ALSH Arc en Ciel. Permettant ainsi à l'enfant de s'adapter à ce nouvel environnement de manière souple. Le taux de fréquentions pour cette tranche est élevé et régulier sur l'année, c'est un public fidèle et participatif avec qui l'on peut travailler sur des projets continus.

Le groupe des 14 – 18 ans se divise par leur centre d'intérêt et leur rythme de vie. Un groupe plus « consommateur », plus attiré par les sorties (accrobranche, paintball ect..), mais des jeunes qui viennent régulièrement les mercredis pour se poser et discuter. C'est un groupe plus ouvert aux projets

Ces deux tranches d'âges n'ont pas les mêmes préoccupations, ni les mêmes envies, motivations, rythme de vie, manière de vivre leurs temps libres.

I. L'ORGANISATION

Accueil libre et temps d'activité

L'espace jeunes est un lieu où les jeunes peuvent :

- Venir entre amis discuter ou échanger avec l'animateur sur des sujets importants ou moins importants ou des projets qu'ils souhaitent réaliser.
- Partir (en majorité) quand ils souhaitent : les temps d'activité peuvent varier.

Cependant, les activités des après-midis se situent généralement entre 14h30 et 16h00. Ensuite des jeux se mettent en place, ou des discussions en groupes. Les temps d'activités ne sont pas figés et peuvent varier selon les envies du moment, l'ambiance générale.

1. Les horaires

En période scolaire

L'espace jeunes est ouvert le mercredi de 14h à 18h30.

En période de vacances

L'espace jeunes est ouvert du lundi au vendredi de 14h à 19h.

2. Modalités et conditions d'inscriptions

Les jeunes peuvent venir fréquenter l'espace jeunes durant 3 après-midis avant de choisir s'ils souhaitent s'inscrire ou non.

Ensuite, ils doivent remplir les documents administratifs via le portail famille ainsi que 10€ d'adhésion annuelle (du 1er septembre au 31 août).

Ils peuvent ensuite venir à l'espace jeunes quand ils le souhaitent sans inscription particulière, sur les horaires d'ouverture. Lors des vacances, des sorties sont parfois organisées, ainsi que des activités nécessitant du matériel (organisation, achat de matériel, minibus, …). Le nombre de places peut donc être limité. Une inscription est alors nécessaire, directement via le portail familles de la commune.

L'espace jeunes, c'est à partir du CM2. Il faut avoir entre 10 à 17 ans.

3. Les règles de vie à l'espace jeunesse

Règles de vie :

- ✓ Le Respect des autres, du matériel et du lieu, ainsi que la politesse et la tolérance envers tous constituent la base du savoir être à l'espace jeunes.
- ✓ La consommation d'alcool et autres produits illicites est interdite dans le local jeunes et aux abords de celui-ci.
- ✓ Le tabac et la cigarette électronique sont interdit dans les locaux accueillant des publics (article L.335-28 de Code de la santé publique).
- ✓ Le non-respect du règlement intérieur, des règles de vie, de la loi, entrainera des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion.
- ✓ L'usage du téléphone portable est autorisé pendant les temps libres, sous réserve d'en avoir informé l'animatrice et pour une durée limitée.

En cas de maladie, d'urgence médicale :

En cas de maladie ou d'accident survenant lors d'un atelier ou d'une sortie, l'animateur appellera les parents et un médecin.

En cas d'urgence ou d'accident grave, nous ferons appel aux services d'urgence (SAMU, Pompiers). Les parents seront prévenus au plus vite.

L'accueil informel :

Le local jeunes est un lieu d'accueil ouvert. Les jeunes sont libres dans leurs déplacements : ils doivent prévenir l'animateur de leurs arrivées et départs afin que celui-ci les pointe sur la tablette. Pour les moins de 14 ans les parents décident de leur degré d'autonomie (autorisations parentales via le portail famille). Ils ne sont donc sous la responsabilité de l'animateur que pendant leur présence au local ou lors d'animations extérieures encadrées par l'animateur (ex : jeux collectifs au stade ou sur la cour).

Important : Lorsque les jeunes arrivent, ils doivent impérativement se présenter à l'animateur pour indiquer leur présence, sinon ils ne sont pas sous sa responsabilité (ex : si un jeune va à la médiathèque alors que ses parents le pensent à l'espace jeunes, il n'est pas inscrit au local et reste donc sous la responsabilité de ses parents).

L'espace jeunes est un lieu où les jeunes peuvent venir entre amis discuter ou échanger avec l'animateur sur des sujets importants ou moins importants ou des projets qu'ils souhaitent réaliser.

4. Les activités et sorties

Activités :

Les jeunes qui souhaitent participer aux activités doivent s'inscrire en respectant les délais sur le portail famille. Ces activités ont une durée et peuvent se dérouler au sein du local ou en extérieur (au gymnase par exemple).

Lorsque l'activité se déroule hors de l'espace jeunes la responsabilité du jeune appartient aux parents tant que le jeune n'aura pas rejoint l'animateur.

L'inscription à une activité payante est définitive à réception du règlement : L'annulation se fait jusque 5 jours avant l'activité. En cas contraire elle ne pourra être remboursée que sur présentation d'un certificat médical. La facturation sera effectuée via le portail famille.

Sorties et mini camps :

Dans le cadre des mini camps et des sorties, les jeunes peuvent être en situation d'autonomie (règles définies avec les jeunes).

Modes de déplacement :

Les transports en commun peuvent être empruntés pour certaines sorties. L'emprunt de minibus est également possible, conduit par l'animatrice. Dans ces deux cas, les jeunes sont sous la responsabilité de l'animatrice.

Pour certaines sorties, le covoiturage est également possible avec les familles des jeunes. Dans ce cas, les jeunes sont sous la responsabilité du conducteur durant le trajet.

III. LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES ET LES MOYENS

INTENTIONS	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES		MOYENS MIS EN OEUVRE
Développer l'expression de chacun et son épanouissement	Le respect de soi et des autres	Prévenir les conduites à risque	Ne pas laisser fumer les plus grands devant les plus jeunes, devant l'espace jeunes… Respect du règlement intérieur et des lois. Discussions sur leurs pratiques, les amener à réfléchir
		Mixité	Animations sur le genre : Questionnements sur les stéréotypes via des animations ludiques et des discussions
			Amener de la mixité filles / garçons dans toutes les animations (sports, cuisine, vidéo, photo…)
			Proposer un maximum d'animations gratuites
		Permettre un « entre soi »	Espaces + intimes, sans l'animateur (Une salle a été demandée et mise à disposition des jeunes sur certaines journées, avec des règles et des comportements à respecter)
			Séparation des tranches d'âges (aménagement de l'espace et des temps)
		Développer la confiance en soi	Animations et sorties en rapport avec l'image de soi, le regard de l'autre, le dépassement de soi et la prise de risques
			Mettre en valeur les compétences de chaque personne
	Développer les possibilités d'expression	Favoriser l'expression artistique	Création de films, de courts métrages, de photos et d'expositions
			Détournement d'affiches
			Sculpture (argile, béton cellulaire, pyrogravure)
			Activités manuelles libres ou encadrées
			Atelier d'écriture
		Développer l'expression spontanée	Tableau d'expression libre
			Aménager l'espace pour permettre un « entre soi » où la parole se libère sans l'animateur
			Repas partagés et animations à l'espace jeunes
	Favoriser les découvertes	Organiser des temps plus formels où chacun peut donner son avis	Réunions
			Lanceurs de discussion / un thème
			Discussion après les projections de films, après des sorties, des activités, .etc.
		Découvertes de techniques	Techniques de photographie
			Couture, tricot

			Techniques de sculpture (gravure, argile…)
			Activités manuelles (bracelets brésilien, tissage, scoubidous, origamis)
			Ateliers cuisine
		Découvertes sportives	Sports méconnus (tchoukball, Kimball, Quidditch, …)
		Découvertes culturelles	Cuisine / films / expositions / balades et visites
	Faire vivre aux jeunes un temps de vacances	Découverte d'activités de rencontres	Soirées animées : patinoire, films, repas partagés
			Rencontres sportives
			Jeux
Accompagner les initiatives et développer les projets	Permettre aux jeunes de participer à des projets collectifs	Mettre en valeur les initiatives des jeunes	Ecoute, bienveillance
			Espace et temps pour les recherches liées à leur(s) projet(s)
			Temps dédié aux projets
			Budget pouvant être accordé à la mise en place d'une activité payante, à mettre en place avec eux pour les prochaines vacances
		Proposer des projets	Projets venant des jeunes, de l'animatrice ou d'autres personnes (centre de loisirs, médiathèque, CMJ, GPAS, partenaires extérieurs).
Favoriser les responsabilités et l'implication	Prendre en compte l'avis des jeunes	Développer l'argumentation des jeunes	Sollicitation des jeunes pour la réalisation des programmes d'activités et évaluation par les jeunes.
	Impliquer les familles		Covoiturage, invitation des parents aux soirées où ils covoiturent, propositions d'activités ouvertes aux jeunes et à leur famille.
	Développer l'autonomie, l'autogestion du groupe par le groupe	Participation de chacun à la vie collective	Chacun est responsable de ce qu'il sort, salit…, participation au rangement + ménage + déco, aménagement
			Discussions / négociations possibles
		Développer l'autonomie	Ateliers « fais-le toi-même »
			Accompagner, ne pas faire à la place de
			Communication directe avec les jeunes / infos, mails, facebook, Instagram
			Les jeunes s'inscrivent eux-mêmes aux activités, et notent leurs heures d'arrivée et de départ
			Réunion pour l'organisation des prochaines vacances, sortie à organiser par eux et pour eux.

IV. LES EVALUATIONS

Des temps de discussion sont mis en place afin de d'échanger avec les jeunes sur une activité en particulier ou sur le fonctionnement de l'espace jeunes dans son ensemble. Des temps d'échanges informels se font également lors de discussions avec les jeunes ou leurs parents, ainsi qu'avec le directeur de l'Accueil de Loisirs et l'équipe d'animation de l'Accueil de loisirs.

Un tableau d'expression est mis à disposition des jeunes afin de donner leurs idées et leurs avis librement.

L'animatrice prend également du temps pour évaluer son fonctionnement et les actions qu'elle met en place.

Ces évaluations permettent :

- D'avoir des retours, ressentis, impressions et avis sur les animations proposées ainsi que sur le fonctionnement.
- De déceler des problématiques
- De proposer des évolutions/des solutions
- De vérifier la pertinence et la cohérence entre les actions mises en place et les objectifs du projet pédagogique.

Adopté au Conseil municipal du

Contacts :

Téléphone : 06.78.31.44.77

Mail : espacejeunes@montreuil-le-gast.bzh